



ENFANCE ART ET LANGAGES

> Les Subsistances 8 bis, quai Saint-Vincent 69001 Lyon
TELEPHONE 04 78 38 62 10 >< SITE www.eal.lyon.fr
COURRIEL enfance-art-langages@mairie-lyon.fr <



Séminaire – bilan 2010

Programme de résidences d'artistes en maternelle

Le partenariat avec les structures artistiques et culturelles

Mercredi 26 mai 2010

Les Subsistances – Lyon



> Présentation de la journée

Contexte :

Les deux séminaires de novembre 2009 et février 2010 ont montré, s'il en était besoin, l'intérêt de dialoguer d'une résidence en maternelle à l'autre, sur les manières d'organiser le projet dans chacune des écoles accueillant un artiste.

Nous avons, depuis trois ans déjà, étudié plusieurs aspects des résidences et les comptes-rendus des derniers séminaires sont accessibles en ligne sur notre site internet www.eal.lyon.fr (rubrique Pôle ressource > Documentation en ligne > Colloques et séminaires).

Durant cette année scolaire 2009-2010, huit écoles ont travaillé avec huit artistes danseurs, chorégraphes, musiciens, photographes, plasticiens, sculpteurs. Trois d'entre eux arriveront en juillet au terme de leur résidence.

Public :

Ce séminaire s'adressait à l'ensemble des acteurs des résidences d'artistes en maternelle de l'année 2009-2010. 56 personnes ont participé :

7 artistes en cours de résidence, 10 ATSEM, 17 enseignants, 2 membres de l'équipe de recherche, des représentants de 5 équipements culturels partenaires des résidences (Conservatoire RR, Maison de la danse, MAC, ENBA, MBA), 2 coordinateurs territoriaux de la Ville de Lyon, une IEN et 3 conseillères pédagogiques de circonscriptions, une conseillère pédagogique départementale en arts visuels à l'Inspection académique du Rhône, le CRDP

Pilotage

Cette journée a été organisée par un groupe de travail composé de Jean-Paul Petinarakis (Inspecteur de l'Éducation Nationale), Jean-Paul Filiod (responsable de l'équipe de recherche), Anne Freyssenet et Fabrice Brun (coordinateurs territoriaux Ville de Lyon), Bruno Yvonnet (artiste et responsable des pratiques amateurs à l'École nationale des Beaux-arts de Lyon) et Christine Bolze (chef de projet EAL).

Ouverture du séminaire.

Jean-Luc Duret, IEN Adjoint Inspection d'Académie du Rhône

Jean-Luc Duret s'est dit reconnaissant envers la Ville de Lyon d'avoir assuré une continuité dans le programme EAL, véritable espace de travail, laboratoire de recherche, qui ouvre hypothèses, et où s'opèrent des éléments qui permettent d'irriguer d'autres situations de classe. Ce programme n'a pas vocation à s'étendre à toute la ville de Lyon, mais à partir de ce « laboratoire », il a vocation à offrir de la connaissance à de nombreuses écoles dans ce domaine.

La thématique de ce séminaire a inspiré à Jean-Luc Duret quelques remarques sur l'histoire finalement très récente du terme partenariat (reprises par JP Filiod dans son intervention, voir p.8).



Jean-Luc Duret a remercié tout particulièrement les enseignants de leur engagement sur leur temps personnel pour venir à cette journée. Il a souligné son souhait que l'année prochaine, l'Inspection Académique puisse trouver des solutions pour que ce séminaire de fin d'année s'inscrive dans des *heures Education nationale*.

Yves Fournel, Adjoint au maire de Lyon en charge de l'Education, de la Petite enfance et de la Place de l'enfant dans la ville.

Yves Fournel a rappe combien cette année, le projet EAL a été accompagné par tous, y compris les structures culturelles. Cette collaboration école – personnels – artistes produit des enthousiasmes, des découvertes, mais aussi des difficultés ; nous le savons. Et au cœur de cette expérience, se retrouve le dialogue entre tous les acteurs. Depuis 2006, le dialogue s'est nourri du partenariat avec les institutions culturelles lyonnaises.

Un des éléments importants des résidences d'artiste concerne les liens qu'elles créent avec les parents. Ces liens peuvent justement passer par les structures culturelles.

Dans le processus de construction des partenariats, le stage de formation EAL-IA de l'automne est une étape importante. Il n'a pas eu lieu en 2009-2010, mais nous devrions le retrouver l'année prochaine.

La Ville de Lyon a une responsabilité importante dans la mise à disposition de toutes les ressources éducatives et culturelles, pour que les enfants puissent s'épanouir et se développer. L'éducation artistique et culturelle est un moyen de faciliter l'accès aux premiers apprentissages. Nous souhaitons voir ce projet continuer.

9h15 : Présentation de la journée.

Christine Bolze, chef de projet EAL et Claudine Potok, IEN Lyon - 8^{ème}.

Christine Bolze

Le programme de résidences d'artistes en maternelle depuis 2006 invite les *écoles-artistes* à intégrer à leurs projets un partenariat avec des structures culturelles de la ville et de leur quartier. D'une manière générale, les écoles sont plus que jamais incitées à recourir aux ressources multiples des musées, des salles de spectacle, des établissements d'enseignement artistique, mais aussi des galeries, des bibliothèques, ou artothèques de leur territoire. Nous en avons pour dernier témoignage, le site internet *Histoire des arts* développé par ministère de la Culture au printemps 2010 en direction des enseignants du premier et du deuxième degré. Ce site propose une banque de données d'accès directe à des œuvres commentées.

(<http://www.culture.fr/fr/sections/collections/histoire-arts>)

Depuis 2008 (circulaire MCC et MEN du 8 mai) une *mission d'éducation artistique et culturelle* est intégrée progressivement dans le cahier des charges des structures culturelles subventionnées par l'Etat. Elles sont davantage sollicitées pour aller à la rencontre des populations dans le cadre d'un projet de territoire.

(<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/19/MENE0800388C.htm>)

Ouvrant ce questionnement sur le partenariat avec les structures artistiques et culturelles, leurs



ressources, leurs offres de services, la connaissance ou la méconnaissance que nous en avons, les manières de les mobiliser... nous avons déroulé le séminaire en deux temps :

- La matinée consacrée à des échanges sur nos expériences, pratiques des écoles et pratiques des structures culturelles partenaires.
- L'après-midi confiée à Jean-Paul Filiod pour évoquer le partenariat à partir des observations et analyses de l'équipe de recherche qu'il dirige.

L'après-midi s'est achevée après la présentation du DVD Théâtre-marionnettes-objets produit par le CRDP de Lyon.

Claudine Potok

Afin d'ouvrir les ateliers qui vont nous réunir ce matin, voici quelques questions inspirées par le thème du partenariat :

- Le coût de certaines institutions : la question du prix, du tarif qui peut être un frein pour les familles, pour les écoles qui organisent des sorties dans des structures culturelles, et qui ne peuvent pas emmener tous les enfants. Ecoles de la ville, institutions culturelles de la ville et même si l'on conçoit bien les contraintes budgétaires pour la Maison de la danse, l'Institut Lumière ou d'autres, le coût est une difficulté pour l'enseignant
- La gratuité : Par ailleurs, un certain nombre de ressources culturelles de la ville sont en accès libre : bibliothèques, galeries, manifestations, rencontres ici ou là, il suffit de lire les affichages partout en ville pour voir les propositions diverses.
- La démocratisation de l'accès et le lien avec les familles : Les enfants peuvent aller à la médiathèque gratuitement, par exemple mais beaucoup n'y vont pas. Quelle est la relation de l'enfant, et du parent, par rapport à l'institution culturelle ?
Grâce à EAL, les élèves vont avoir une entrée forte dans le monde artistique et culturel. Cependant, le lien entre parents, écoles et institutions est bien souvent encore à construire.
- Comment mettre le partenariat au cœur du projet pédagogique ?
Le ministère de l'Éducation Nationale définit clairement ses orientations en ce domaine : le partenariat est fortement encouragé. Mais comment coordonner les obligations professionnelles en termes d'apprentissages et les rapports avec les personnes des institutions ?
Quoiqu'il en soit, le projet crée une dynamique dont on peut se servir pour travailler sur le rapport aux parents, pour permettre à tous d'avoir une meilleure compréhension du projet et de ce qui se passe dans l'école.
Le partenariat avec les structures culturelles sert le projet d'éducation artistique et culturelle, bénéficie aux élèves. Il est aussi un accompagnement pour l'artiste en résidence dans une école. Comment s'exprime cet accompagnement ? Comment le qualifier ?

Et maintenant, place aux ateliers...



Synthèse des échanges en ateliers.

Les participants çà ce séminaire se sont répartis en 4 ateliers pour débattre sur le thème : « Quel partenariat entre les écoles, les artistes en résidence et les structures artistiques et culturelles » Comment une structure culturelle peut travailler avec une école, selon quelles finalités, quels objectifs, quelles modalités, quels obstacles ?

1 atelier était composé des représentants des structures culturelles, les trois autres mêlaient artistes, enseignants, ATSEM.

Les échanges restitués peuvent être ainsi synthétisés :

Synthèse ateliers 1-2-3 (ATSEM-artistes-enseignants)

- **L'apport des artistes :**

Le fait que les artistes aient leurs propres réseaux avec les structures culturelles est un plus : permet de faire venir les structures dans l'école...

- **Le temps :**

La première année voit la mise en place du projet (le premier accès à l'artistique, c'est l'artiste), c'est souvent à partir de la 2^{ème} qu'on commence à créer le partenariat

Il faut dégager du temps pour l'échange enseignant - artiste - médiateur culturel, et mettre sur papier les objectifs au préalable.

- **Les relations avec les structures culturelles :**

Pas toujours faciles, souvent un peu immatérielles, on aimerait imaginer autre chose

Mais les structures sont là pour répondre aux questions, quand il y en a, et elles répondent bien aux sollicitations, conseillent des spectacles...

On ne sait pas trop comment faire un retour aux structures culturelles, après la sortie. Les écoles ne connaissent pas suffisamment les besoins des structures en ce domaine.

Certaines structures ne veulent pas accueillir d'enfants de maternelle (trop petits). Parfois les explications, les visites ne sont pas tout à fait adaptées au très jeune public

Mise à disposition de moyens

➔ **Comment résoudre la question du partenariat avec les jeunes enfants, pour les structures culturelles ?**

Les structures proposent régulièrement des offres (visites spéciales enseignants au MAC, tarifs réduits...)

Le **partenariat** doit être « gagnant-gagnant » : la réflexion doit se faire des deux côtés. Il faut des « bouts de ficelle » pour construire progressivement ce partenariat, rencontre complexe car humaine, et multipliée par la complexité des contraintes.

- **Points positifs généraux :**

C'est une ouverture à l'art, sous différentes formes, quand on est en contact avec des structures différentes, même dans un même domaine artistique.



Permet de décloisonner, ne pas rester dans ses représentation de l'art, des frontières entre les disciplines...

Le programme EAL est une « carte de visite » : grâce à ce dispositif connu de beaucoup de structures culturelles, on a accès à des ressources facilement, ce peut être une porte d'entrée.

- **La relation aux parents**

Les sorties dans les structures culturelles permettent aux parents de découvrir de nouvelles choses – retours souvent positifs, « émerveillés » / pour les enfants : voir les artistes dans leur « univers » : en répétition, dans une salle de spectacle, sur scène...

Les « trucs » : on associe les parents en les faisant participer à une « semaine de la musique » : les parents musiciens viennent présenter quelque chose / on informe les parents de ce qui s'est passé par des affiches / Les enfants racontent aux parents ce qui s'est passé / un classeur commun à tous qui circule de famille en famille (chacun l'a un soir) / 1 « livret artistique » suit l'enfant durant les 3 ans de sa présence dans l'école

Difficultés : difficile de les accrocher, de les intéresser, ce sont « toujours les mêmes » parents qui viennent, cela reste une minorité de parents. Le prix rebute parfois.

Points positifs : beaucoup de remerciements des parents aux artistes

→ **Idées pour impliquer davantage les parents :**

- faire en sorte qu'un parent soit « référent » EAL au sein de l'école
- imaginer qu'un parent participe au stage de formation EAL
- ouvrir aux parents les visites réservées aux enseignants

Synthèse atelier 4 – structures culturelles

Comment une structure culturelle peut-elle travailler avec une école, selon quelles finalités, quels objectifs, quelles modalités, quels obstacles ?

NB : Fanny Thaller, chargée de médiation au Musée d'Art Contemporain, qui n'était pas présente lors du séminaire, a rédigé un document qui établit un bilan du partenariat entre le MAC et les projets EAL suivis jusqu'à présent. Ce document est disponible à EAL.

- **Contexte du partenariat**

C'est une demande effectuée par les structures culturelles, d'être plus impliquées dans le projet EAL, lors de la deuxième phase du projet, en 2006. Il y avait, au départ, le Musée des Beaux-Arts, le Musée d'Art Contemporain et l'ENBA. Puis, ce partenariat s'est élargi à d'autres structures (cf. document de Fanny Thaller pour plus de détails).

- **Finalités / objectifs**

Pour les structures culturelles, il y a deux niveaux : premier niveau et cible principale : les enfants et les artistes. A un deuxième niveau, il y a les ATSEM et les enseignants.

Le projet EAL est intéressant pour les structures, car il participe de l'ouverture culturelle des enfants.

Il semble important de ne pas « saucissonner » les publics, de se questionner sur les conditions qui



favorisent l'épanouissement d'une pratique amateur, il est important que les parents se sentent engagés dans ce processus aussi.

Les liens avec les structures culturelles sont différents selon les artistes : certains sont habitués à travailler avec elles, d'autres moins.

Il faut du temps, dans chaque projet, pour que cette relation se construise : il faut s'habituer les uns les autres à travailler ensemble, à se connaître...

- **Modalités**

2 choses sont importantes :

- les artistes sont des intrus dans l'école et c'est bien (on ne souhaite pas particulièrement des « spécialistes de la classe à PAC »).
- les artistes ne sont pas des pédagogues et c'est bien

Cependant, la position des équipes et particulièrement des enseignants est délicate. Parfois, ils peuvent avoir l'impression d'être relégués dans une position de rabat-joie, ce qu'il faut éviter. Le souci des structures culturelles est donc aussi de faciliter ce rapport enseignant – artiste.

- **Les actions concrètes**

Ce qui a été fait jusqu'à présent :

- des visites / médiations sur des thématiques pensée à l'avance avec l'artiste
- des prêts / mises à disposition de matériel
- des spectacles
- des prestations (menuiserie...)

- **Les freins**

Est-ce que la pédagogie est un obstacle à l'EAC ? Il semble que non, car la pédagogie sert aussi à ouvrir, provoquer des curiosités... Mais le médiateur culturel est là pour donner de la matière à la relation à l'œuvre, à l'art. D'autant plus que le processus de l'art est parfois l'inverse de celui de la pédagogie.

Le classement disciplinaire de l'artistique peut être gênant, quand il est vu comme le classement disciplinaire didactique.

Certains échecs peuvent venir :

- d'un manque de relation entre l'équipe et l'artiste (« parachutage », mauvaise explicitation de la demande ou bien mauvaise lecture de la demande)
- des quartiers, parfois difficiles, où les équipes peuvent être en souffrance

- **Comment être utile aux artistes**

Quelle place à l'espace de parole entre l'artiste et les enseignants ?

Qu'est-ce qui fait partenariat ?

La demande des artistes est variable vis-à-vis des structures : faible en arts visuels, forte en danse, faible en musique. Peut-être la nature de la structure Maison de la danse, c'est-à-dire une structure qui *produit* des œuvres permet-elle de mieux offrir ou de mieux formuler ses offres.



⇒ **Propositions / pistes de travail pour la suite**

- Des ateliers préparatoires en direction des équipes (en plus du stage EAL)
- Signaler clairement que les structures sont ouvertes à toutes les disciplines artistiques (pour favoriser le décloisonnement)
- Signaler quelque part dans l'appel à projets aux écoles que la participation à EAL suppose un investissement dans les offres des structures, et que ce n'est pas facile.
- Instituer un temps de repérage (d'un mois environ ?) et de rapprochement artiste – école, où la présence des représentants de structures pourrait être là pour aider à faire ce lien.

Après-midi : regard sur pratiques.

« Partenariat ou partenaires ? Enjeux autour de deux mots devenus bien ordinaires ». Jean-Paul Filiod, enseignant chercheur Université Lyon1-IUFM.

Cette intervention a été en grande partie inspirée par un article de Jean Paul Filiod à paraître dans la revue Sciences de l'éducation – Pour l'ère nouvelle, intitulé : « Des malentendus bien entendu ! Partenariat, tensions et innovations discrètes dans un dispositif de "résidences d'artistes en école maternelle" ».

Nous avons choisi de livrer ici un résumé de cet article, dont la version intégrale sera disponible dans le courant du mois de décembre 2010.

L'article montre que le « partenariat », comme injonction institutionnelle, a peu de chances de rencontrer le consensus, et ce, malgré la valorisation positive du terme « partenaire » dans le langage courant. En effet, l'exercice concret de la rencontre entre des acteurs d'univers professionnels et symboliques différents dévoile plutôt des tensions, des malentendus, des non-dits, dont l'article se propose de rendre compte. Dans le cadre de ce programme d'« éducation artistique et culturelle », ceux-ci se focalisent sur le rapport à l'art et aux arts, sur le rapport au(x) métier(s) et au travail, sur le rapport à l'enfant. Puis, après avoir montré comment le peu d'espaces-temps de réflexivité professionnelle ne permet pas de dissiper ces malentendus, l'article propose une réflexion sur ce que la présence d'un(e) artiste dans une école maternelle révèle de la logique partenariale. Et en quoi ce révélateur nous informe de transformations d'une école maternelle de plus en plus conçue comme une véritable école pré-élémentaire, à l'avenir pour le moins incertain.

Contribution de la recherche à ces questions :

- Présentation de la partie « pôle ressources » - POAP sur le site EAL (http://www.eal.lyon.fr/enfance/sections/fr/des_artistes_a_la_ma/les_poap).

4 rubriques : malentendus, expressions singulières...

2 rubriques pour le partenariat : « malentendus » et « innovations dans l'organisation »

- ⇒ Appel : on pourrait enrichir le site avec des vidéos ou des photos avec des choses envoyées par les écoles, qui représentent des innovations.



Présentation de deux DVD édités par le CRDP : « Rythmes » et « Théâtre marionnettes d'objets ».

Robert Girerd – Adjoint au directeur / SCEREN-CRDP Lyon et Philippe Joannin – Responsable d'édition audiovisuelle / SCEREN-CRDP Lyon.

Ce DVD présente un exemple de partenariat dans le cadre du PREAC théâtre académie de Lyon. Le CRDP de Lyon propose régulièrement des formations de formateurs, inscrites dans le plan académique de formation pour le 1er degré, qui donnent lieu ensuite à la création de ressources. Ce DVD en est l'une d'elles.

Il est construit en deux parties : une pour la formation et une partie ressource.

Vous pouvez retrouver ce DVD au CRDP – <http://www.crdp.ac-lyon.fr/>

Clôture

Enfance, Art et Langages remercie l'ensemble des intervenants et des participants de cette journée d'y avoir participé, et d'avoir permis ces échanges et ce travail.

